

Décision

Générale

colonial

Décision n° 446 Décisions concernant les Ministères

n° 446

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
9 avril 1962

Numéro JO
n° 4 du 30/04/1962

Date du numéro
30 avril 1962

TEXTE INTÉGRAL

Le 2e Classe Abdou Hassan, Mle 2504, de la 1er Compagnie de Milice à Dikhil arrivant en fin de contrat le 22 octobre 1962 est licencié pour inaptitude à l'emploi pour compter du 15 avril 1962, l'intéressé qui totale 1 an 5 mois et 23 jours de services effectifs dans la Milice de la C.F.S. ne peut prétendre à aucune indemnité. Les droits à solde, vivres et permission de l'intéressé seront liquidés par les soins de l'agent spécial de la 1^{re} Compagnie de Milice à Dikhil. Le 2^e Classe Abdou Hassan, Mle 2504, sera rayé des contrôles de la Milice à compter du 15 avril 1962, il recevra le certificat de libération.